

■ **Fondation de prévoyance en faveur du personnel du Crédit Lyonnais (Suisse) SA et sociétés apparentées en Suisse**, à Genève, CH-660-0319973-3 (FOSC du 11.02.2005, p. 7). Selon arrêté de l'Autorité de surveillance des fondations et des institutions de prévoyance du 20.03.2006, la fondation est dissoute. Sa liquidation est opérée sous la raison sociale: **Fondation de prévoyance en faveur du personnel du Crédit Lyonnais (Suisse) SA et sociétés apparentées en Suisse, en liquidation**. Les pouvoirs de Hartung Leslie, Joly Alain, Bouchet Thierry, Lerch Olivier, Martinaglia Serge, jusqu'ici membres du conseil, de même que ceux de Carlucci Josiane et Gaud Arlène, sont radiés. Liquidateurs: Monbaron Maurice, jusqu'ici membre du conseil, et Moren Christine, de Vétroz, à Collonge-Bellerive, avec signature collective à deux.

Journal no 4778 du 06.04.2006  
(03331806 / CH-660.0.319.973-3)